



## CHAPITRE III

---

### LA DÉSIGNATION – L'INHUMATION PROVISOIRE

C'est un peu dans la précipitation que le Soldat inconnu est désigné. En effet, il reste neuf jours entre le moment où le principe d'honorer ce combattant est décidé (2 novembre) et celui où les cérémonies doivent se dérouler (11 novembre). Alors que le lieu de son inhumation définitive n'est pas connu, *Le Canard enchaîné* proposant même, ironiquement de l'inhumer au Sacré-Cœur, et alors que le Parlement n'a pas encore été saisi du projet de loi sur le transfert et la sépulture de ce combattant anonyme, le ministre des Pensions, André Maginot, donne, le 3 novembre, ses directives pour choisir le Soldat inconnu. « Pour le choix du corps qui sera transporté au Panthéon, notre principale préoccupation est d'assurer de la façon la plus complète l'anonymat de telle sorte que les familles qui ont eu la douleur d'avoir un de leur membre perdu à la guerre, sans qu'il ait pu être identifié, puissent toujours rester en droit de supposer que l'être qui leur est cher fait l'objet de ce suprême hommage<sup>1</sup>. » L'objectif est d'exhumer le corps d'un soldat identifié comme français mais dont l'identité personnelle ne peut pas être établie. Ce corps sera prélevé dans l'un des neuf plus grands champs de bataille du front occidental : l'Artois, la Somme, l'Île-de-France (batailles de la Marne), le Chemin des Dames, la Champagne, Verdun, la Lorraine et les Flandres belges.

« Chaque corps, ainsi exhumé, sera déposé dans un cercueil de chêne et transporté en automobile à la citadelle de Verdun. Mardi prochain, 9 novembre, à six heures du soir, neuf cercueils contenant autant de corps anonymes [...] se trouveront réunis en ce point symbolique. Une veillée d'armes y sera organisée et, dans la journée de mercredi, je me rendrai moi-même à Verdun pour la cérémonie du choix définitif

---

1. Charles Vilain, *Le Soldat inconnu*, *op. cit.*



du héros inconnu. Je ferai réunir, en présence des neuf cercueils, une compagnie d'infanterie sélectionnée et composée uniquement d'anciens combattants de la Grande Guerre. Je ferai sortir du rang un soldat pris au hasard et qui désignera le cercueil. Celui-ci sera amené ensuite à Paris<sup>1</sup>. »

Les généraux commandant les neuf régions militaires concernées reçoivent l'ordre « de faire exhumer dans un endroit qui restera secret le corps d'un militaire » français mais non identifiable.

Si neuf corps sont exhumés, huit seulement sont retenus par les autorités militaires. En effet, un d'entre eux pose problème mais pour une raison qu'aujourd'hui on ne s'explique pas vraiment car deux versions diffèrent : la première est qu'il n'était pas possible d'établir de façon indubitable la nationalité du corps déterré. Autrement dit, un faisceau d'indices pouvait le rendre identifiable. La seconde version indique, au contraire, qu'il était difficile aux autorités militaires de retrouver un corps ne portant aucun signe qui pourrait permettre de l'identifier ultérieurement. Le 6 novembre, le journaliste et écrivain Roland Dorgelès est le témoin de l'exhumation d'un de ses soldats tombés pour la France. Déjà dix tombes ont été ouvertes, de manière infructueuse. « [...] L'officier supérieur qui dirigeait les recherches avait précédemment fait déterrer dix corps, mais chaque fois un scrupule l'avait retenu. La crainte qu'un détail d'uniforme, un écusson encore visible, ne permît de reconnaître une arme, un régiment. On écarta ainsi deux tirailleurs indigènes facilement identifiables, puis un soldat possédant un briquet, cette simple identification circonscrivant les conjectures. Ensuite, deux corps de fantassins furent sauvés du charnier, grâce à leur plaque individuelle. Enfin, on a ouvert cette onzième tombe où reposait un soldat que rien ne permettait de distinguer mais dont on était sûr que c'était bien un Français. Des guêtres basses, une capote bleu horizon : probablement un tué de 1916<sup>2</sup>. »

*L'Intransigeant* daté du 11 confirme la difficulté à trouver des corps français non personnellement identifiables : « On n'a pu ramener que huit morts inconnus, parce qu'une région n'a pas pu trouver un soldat français resté inconnu, ce qui est tout à l'honneur de cette région, dans laquelle 17 corps seulement n'ont pu être identifiés, mais sans qu'il soit possible de savoir s'il s'agissait de soldats français ou étrangers. » Il

1. Charles Vilain, *op. cit.*

2. Roland Dorgelès, *Bleu horizon*, Albin Michel, 1949.

ne saurait être question d'honorer, même par mégarde, un soldat allemand! Aussi les autorités militaires préfèrent s'abstenir et ne prendre aucun risque. Pour brouiller encore un peu plus les pistes et être sûr que personne ne saura d'où vient celui qui sera choisi, les cercueils sont constamment déplacés.

## VERDUN

Il n'en reste pas moins que huit corps, cela semble suffisant pour faire un choix. En attendant, chacun des corps est remis en bière et transporté par camion, le 9 novembre, dans ce que le député Georges Maurisson appelle « la citadelle inviolée » de Verdun, symbole de la résistance à l'ennemi et de l'opiniâtreté de ses combattants.

Devant l'écoute<sup>1</sup> n° 1, deux compagnies du 132<sup>e</sup> régiment d'infanterie, sous le commandement du chef de bataillon Lespinasse, rendent les honneurs chaque fois qu'un corps arrive à destination. Le commandant prononce alors huit fois cette allocution qui est suivie d'une sonnerie :

« Au nom du Soldat inconnu, qui va reposer provisoirement à la citadelle de Verdun et qui sera peut-être désigné pour reposer sous l'Arc de Triomphe; au nom de tous les soldats inconnus de tous les champs de bataille, ouvrez le ban! »

Tambours et clairons retentissent pendant que le cercueil est conduit dans une chapelle ardente, une casemate longue d'environ trente mètres sur cinq de large. Elle a servi de salle de cinéma pendant la guerre et de salon de réception pour les cérémonies officielles<sup>2</sup>. Les murs ont été blanchis à la chaux.

De part et d'autre sont tendus des drapeaux. Ils sont placés « en frise écussonnée de panoplie [...] sur la tenture de drap blanc où des branchettes de sapin (dessinent) une croix de Lorraine. Au fond, (se trouvent) les armes et les croix multiples de Verdun<sup>3</sup> sur un panneau aurolé de trophées<sup>4</sup> ». Dans cette chapelle éclairée avec des cierges

1. L'écoute est, dans le fort de Verdun, une galerie large d'environ 2,50 m et perpendiculaire à la galerie principale.

2. *L'Intransigeant* du 11 novembre.

3. Verdun est la ville la plus décorée de France avec vingt-six décorations françaises et étrangères. Le 10 novembre, elle en comptait quatorze.

4. *L'Illustration* n° 4055 du 20 novembre 1920, p. 362.

fichés dans des douilles d'obus, s'étale une double file de cercueils entre quatre cénotaphes. Sur les murs de la casemate, figure cette inscription symbolisant la vaillance des soldats français : « On ne passe pas. » C'est aussi la devise du 151<sup>e</sup> régiment d'infanterie, le régiment de Verdun.

Dans la soirée et la nuit du 9 au 10 novembre, il revient à de jeunes recrues du 25<sup>e</sup> régiment d'artillerie d'assurer une garde d'honneur, pour veiller les huit corps. L'atmosphère est au recueillement, à la piété et au souvenir. La population est autorisée à venir s'incliner devant les dépouilles des valeureux soldats. Le défilé des Verdunois, d'anciens combattants, de veuves et d'orphelins, est ininterrompu jusque tard dans la nuit.

Au matin du 10 novembre, l'écoute n° 1 croule sous les bouquets de fleurs. À 8 heures, les écoliers de Verdun (écoles publiques et privées) défilent avec leurs maîtres. À 9 heures, c'est au tour de l'évêque de Verdun, Mgr Charles Ginisty<sup>1</sup> (1864-1946), vêtu d'une cape noire et entouré de ses deux vicaires généraux, de venir prier devant les huit corps.

Qui mieux qu'un Poilu pour symboliser les quatre années de guerre, de combats, de souffrances ? Mais ce 10 novembre au matin, survient un coup du sort : le premier soldat sélectionné, un Poilu originaire de Fort-de-France (Martinique), qui a combattu au Chemin des Dames et à Verdun, est hospitalisé d'urgence, victime de la typhoïde. L'histoire n'a malheureusement pas retenu son nom.

Un peu avant midi, le colonel Plande, commandant le 132<sup>e</sup> régiment d'infanterie, appelle le caporal Auguste Thin, une jeune recrue du régiment. Originaire de Port-en-Bessin (Calvados), ce commis épicier de dix-neuf ans s'est engagé le 3 janvier 1918. Son père, Louis (1876-1916), sergent au 274<sup>e</sup> RI, a été tué durant les combats du fort de Vaux le 23 mai 1916. « J'étais patriote et je voulais faire quelque chose pour mon pays. Je voulais être en première ligne et c'est pourquoi je me suis engagé dans l'infanterie », témoignera-t-il plus tard<sup>2</sup>. D'abord affecté au 119<sup>e</sup> RI de Lisieux, ce pupille de la nation devient le plus jeune engagé de son régiment. Il est ensuite muté au 28<sup>e</sup> RI, au 132<sup>e</sup>, puis au 234<sup>e</sup> RI. Fin août 1918, il est gazé en Champagne. Hospitalisé, il retrouve ensuite son régiment et connaît les joies de l'armistice puis revient terminer son service militaire au 132<sup>e</sup> RI. Le garçon, qui a encore trois mois de

1. Il est l'initiateur de l'ossuaire de Douaumont.

2. Terre Air Mer (TAM) du 28 novembre 1981.

service à effectuer, est un des rares rescapés d'un régiment décimé en Champagne en 1918... En ce mois de novembre 1920, il est à la caserne Niel de Verdun et participe, avec ses camarades de régiment, à ce que l'on appelle aujourd'hui la « dépollution du site » : il retourne notamment la terre parsemée d'ossements et de baïonnettes.

Le colonel Plande lui explique ce qu'on attend de lui : « C'est vous qui désignerez le soldat inconnu cet après-midi. » L'autorité militaire voulait un soldat, un frère d'armes, et un combattant de deuxième classe car ce sont eux qui représentent le plus grand nombre de morts parmi tous les soldats français et aussi étrangers. Le colonel l'envoie séance tenante chez le fourrier<sup>1</sup> pour percevoir un uniforme neuf. Quatre heures plus tard, très impressionné dans son costume, casqué, sanglé, Auguste Thin rejoint la garde d'honneur chargée de veiller les cercueils.

Parti de Paris par le train spécial de 7 h 35, le ministre André Maginot (lire encadré) roule vers Verdun. Il est accompagné par cinq veuves, cinq mutilés, cinq combattants de la Grande Guerre et par cinq vétérans de 1870. Il arrive en gare de Verdun à 11 h 55, est accueilli par le maire, Nicolas-Edmond Robin (1857-1935) et le conseil municipal, par le sous-préfet Jean Sennes-Desjardins, le général Boichut (1864-1941) commandant la place de Verdun et le député Georges Lecourtier (1866-1940). Après un rapide repas pris au « Coq hardi », le ministre des Pensions se rend à la Citadelle, et passe en revue la garde d'honneur composée de soldats du 25<sup>e</sup> régiment d'artillerie et d'une compagnie du 132<sup>e</sup> régiment d'infanterie avec drapeau et musique.

### ANDRÉ MAGINOT

Aîné de quatre enfants, André Maginot naît le 17 février 1877 dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris, dans une famille originaire de Lorraine. Docteur en droit, il effectue son service militaire au 94<sup>e</sup> régiment d'infanterie, puis sert dans l'administration et entame une carrière politique. Conseiller général de Bar-le-Duc, il est élu député en 1910. Sous-secrétaire d'État à la Guerre en 1913, il est réélu lors des législatives d'avril-mai 1914 et s'engage comme simple soldat au 44<sup>e</sup> régiment d'infanterie territorial

1. Sous-officier chargé de l'intendance, en particulier de l'habillement.

quand éclate la Grande Guerre. Promu sergent, il est gravement blessé de deux balles dans la jambe gauche le 9 novembre 1914, dans le bois des Haies au nord de Maucourt-sur-Orne. Il subit de nombreuses opérations qui l'affaiblissent. Ce colosse de près de deux mètres ne se déplace plus sans ses cannes. Réformé, il siège à la Chambre et devient ministre des Colonies en 1917. Il fonde et préside jusqu'à sa mort la Fédération nationale des mutilés qui deviendra en 1935 la Fédération nationale André Maginot. C'est à lui que l'on doit la célèbre ligne Maginot, longue de 140 km sur les 760 qui vont de la mer du Nord à la Suisse.

Il décède le 7 janvier 1932 de fièvre typhoïde et est inhumé à Revigny-sur-Ornain le 10 janvier après célébration d'un deuil national aux Invalides.

À 15 heures, il s'arrête devant le jeune Auguste Thin (1899-1982), soldat du 132<sup>e</sup> RI et lui tend un bouquet de fleurs en lui disant : « Soldat, voici un bouquet de fleurs cueillies sur les champs de bataille de Verdun, parmi les tombes de tous les héros inconnus morts pour le pays. Vous allez le déposer sur l'un des huit cercueils qui sera le Soldat inconnu que le peuple français accompagnera demain du Panthéon à l'Arc de Triomphe. Suprême hommage, le plus splendide que la France ait jamais rendu à l'un de ses enfants mais qui n'est pas trop grand pour celui qui symbolise la vaillance dont le sacrifice anonyme et le courage surhumain ont sauvé la Patrie, le Droit et la Liberté<sup>1</sup>. »

Alors que le jeune soldat prend le bouquet, les yeux des officiels se tournent vers lui. Autour d'André Maginot qui s'appuie sur ses deux cannes, on aperçoit des députés anciens combattants et mutilés parmi lesquels Humbert Ricolfi (1886-1959)<sup>2</sup>, Charles Bertrand (1884-1954), député de Paris et Xavier Vallat (1891-1971), député de l'Ardèche.

Une sonnerie retentit annonçant le début de la cérémonie officielle, celle du choix définitif. Les tambours voilés de crêpe noir roulent lentement et presque funestement.

1. Léo Larguier, *Le Soldat inconnu*, Plon, 1939.

2. Bien que réformé, Humbert Ricolfi, député des Alpes-Maritimes, s'engage le 2 août 1914 et fait toute la guerre qu'il termine comme capitaine; trois fois blessé, huit fois cité et décoré de la Légion d'honneur.

« Un silence écrase les poitrines. Anxieuse attente, le soldat, blême qu'il était, est devenu rouge, et la démarche raide, il a fait le tour des huit cercueils. Il a tourné une première fois très vite, sans s'arrêter, puis au second tour, brusquement, il a déposé son bouquet sur le troisième cercueil de la rangée de gauche. Un murmure s'élève, soulageant les cœurs : "C'est fini, il a choisi..." Le bruit court le long de la galerie, parvient à la foule dehors. Et que sait-on? Rien! Un inconnu parmi huit morts sans noms... Le tambour bat. Une musique militaire en sourdine<sup>1</sup>. » *La Marseillaise* est jouée comme pour mieux ancrer ce choix solennel dans une ambiance lourde, pesante : « Une profonde émotion nous étreignit à la gorge. Sur mon bras gauche, je sentis une main qui se crispait : c'est celle d'un camarade que je n'osais même pas regarder parce que les larmes mouillaient mes propres yeux. En face de nous, un officier mutilé porta vivement la main qui lui restait au col de sa vareuse pour desserrer son cou gonflé », témoigne René Le Gentil<sup>2</sup> qui représente avec Roland Dorgelès l'association des Écrivains combattants.

Que s'est-il passé dans la tête du jeune Auguste Thin? « Les huit cercueils étaient alignés deux par deux comme les boutons d'une capote. J'étais très ému [...] et je me demandais comment choisir. Alors mon regard s'est posé à ce moment-là sur les écussons de mon col : 132. Le total de ces trois chiffres faisait six et en plus le 132<sup>e</sup> appartenait au 6<sup>e</sup> corps d'armée. J'ai donc décidé de désigner le sixième cercueil. J'ai fait un premier tour mais je n'ai pas déposé mon bouquet. C'était ma façon à moi de rendre hommage à tous ces morts et ce n'est qu'au second tour que je l'ai déposé sur le sixième cercueil. Aussitôt, on a fixé dessus une plaque portant juste ces mots : "Le Soldat français". »

Dans une interview donnée en novembre 1927 à Hector Ghilini de *L'Intransigeant*, il précisera : « Je m'arrêtai net, posai mon bouquet, me raidis au garde-à-vous et attendis. D'une voix forte, le général Boichut commanda : "En l'honneur du Soldat inconnu mort pour la France, ouvrez le ban." Pendant que roulaient les tambours voilés de crêpe, et que les clairons déchiraient l'air, une femme en deuil s'effondra, saisit à pleins bras le cercueil et posa sur le bois ses lèvres en sanglotant. » Cette femme aurait murmuré : « J'en suis sûr, c'est mon fils. » *L'Action française* est le seul journal à préciser que le jeune soldat, qui avait été

1. Jean-François Jagielski, *op. cit.*, p. 98.

2. Olivier Di Scala, *Le Soldat inconnu et la flamme sacrée sous l'Arc de Triomphe*, La Chartre, 2003.

désigné pour cette funeste mais importante sélection, « tombe à genoux et sanglote ».

Après que la plaque est apposée, le cercueil du Soldat inconnu est recouvert du drapeau tricolore. Il porte aussi deux couronnes : « Au soldat français de la Grande Guerre » offerte par le gouvernement ; « Au camarade mort pour la France » provenant de l'armée.

Sur ordre, huit soldats sortent des rangs et s'emparent du cercueil qu'ils déposent sur un affût de 75 tiré par un double attelage de huit chevaux noirs. Toujours sur ordre, Auguste Thin suit le Soldat inconnu jusqu'à la gare, avec les hommes de sa compagnie, marchant au pas, fusil sur l'épaule. Le long des presque deux kilomètres qui séparent la citadelle de la station ferroviaire, la foule est nombreuse. De l'avis des observateurs, il règne un silence impressionnant. Cette atmosphère meurtrie et recueillie est renforcée par les stigmates que la ville a conservés de ce conflit et les traces de neige qui subsistent ici et là, dans un trou d'obus. Le cortège fait une halte devant l'hôtel de ville où le maire dépose sur le cercueil la médaille de la Ville et lui confère le titre de citoyen d'honneur. Le maire, Edmond Robin, et son premier adjoint, Victor Schleiter (1872-1933), se fendent d'un court discours en conclusion duquel chacun donne une dernière mission au Soldat inconnu : celle « d'emporter dans ta gloire un peu d'air de nos champs de bataille » et de « recevoir éternellement l'admiration des générations futures ». Trois couronnes de fleurs sont déposées au nom de la ville, d'une association d'anciens combattants et de la garnison de la ville. Le cortège reprend sa marche jusqu'à la gare, au son de la *Marche héroïque* de Camille Saint-Saëns. Le cercueil est placé dans un wagon, pour le train de 17 h 17, en direction de Paris où prennent également place tous les officiels. Le rôle d'Auguste Thin ne se termine pas tout à fait ici<sup>1</sup>.

Il participe le lendemain avec ses compagnons du 132<sup>e</sup> RI à l'inhumation des sept autres corps dans le cimetière du Faubourg-Pavé, à Verdun. La cérémonie se tient en même temps que celle qui se déroule à Paris, au Panthéon et à l'Arc de Triomphe.

La décision avait été prise par André Maginot qui s'en explique auprès de journalistes : « Une objection m'avait été présentée par certaines

---

1. De retour à la vie civile, il s'investit discrètement dans l'aide aux veuves. Auguste Thin est décédé le 10 avril 1982. Il est inhumé au cimetière ancien d'Asnières-sur-Seine. Peu avant sa mort, il a été décoré de la Légion d'honneur, sous l'Arc de Triomphe, par le président François Mitterrand.



familles de disparus : “Nous savions approximativement, disaient-elles, dans quelle région est celui que nous pleurons. Si, après le choix fait à Verdun, vous ne renvoyez pas les huit autres corps à leur lieu de repos primitif, l’illusion qui nous reste de nous arrêter peut-être sur un être cher s’envolera.” Cet argument m’avait un peu ébranlé. Cependant, si nous nous rangions au désir légitime de ces familles, l’anonymat ne serait plus respecté et l’on pourrait facilement découvrir de quel secteur du front le neuvième cercueil aurait été exhumé. En effet, si ces huit cercueils étaient renvoyés dans leurs secteurs respectifs, on risquerait fort de dévoiler de quel secteur du front a été exhumé le neuvième cercueil, celui du Panthéon<sup>1</sup>. »

Dès 9 heures, le 11 novembre, les sept cercueils des sept soldats inconnus sont placés sur des affûts de canon de 75 mm. Suivis par une foule émue, ils quittent la forteresse, escortés par des soldats aux ordres du général Boichut, par les autorités civiles et religieuses, les vétérans de 1870, les sapeurs-pompiers, les cheminots ainsi que des élèves et des instituteurs. Le cortège fait un arrêt, place de la Gare, devant le monument de la défense de Verdun, lors du siège de 1870<sup>2</sup>.

Victor Schleiter, premier adjoint et le député Georges Lecourtier (1866-1940) leur rendent un dernier hommage. Une jeune fille, Mlle Galzy, récite d’une voix tremblante le poème « Hymne » de Victor Hugo<sup>3</sup>. Le cortège reprend sa route vers le cimetière en traversant la ville au son de plusieurs marches funèbres jouées par la musique du 132<sup>e</sup> régiment d’infanterie. Les cercueils sont déposés devant l’imposante croix au milieu de la nécropole où sept fosses ont été creusées, dans le terre autour d’elle. Trois fosses à l’avant, deux derrière et une de chaque côté du monument (lire encadré).

Le général Boichut fait alors ouvrir le ban et présenter les armes. Comme voulu par la municipalité verdunoise, la cérémonie d’inhumation des sept inconnus est très simple. Les sept cercueils, portés chacun par quatre hommes et décorés de couronnes de chrysanthèmes offertes par l’armée française et de couronnes de violettes et de roses offertes par la marine, descendent dans leur fosse respective, sous le comman-

1. Gérard Fonck, *op. cit.*, p. 149.

2. Ce monument est détruit par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale. Seules restent les pierres de l’édifice, le bronze a été fondu.

3. Les paroles tirées de ce poème « Gloire à ceux qui sont morts pour elle » sont parfois inscrites sur les monuments aux morts.